Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Le Conseil des arts et des lettres du Québec a procédé à une révision de son programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels en collaboration avec les milieux artistique et littéraire. Il diffuse sur son **site Web** le nouveau programme et les formulaires d'inscription pour l'ensemble des disciplines qu'il soutient en 2009-2010. La date limite pour l'inscription du printemps est le **1er avril 2009**. Pour connaître le calendrier complet des dates d'inscription pour l'année 2009-2010, visiter le lien suivant : **http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/dates.htm**.

Un résumé des modifications

Le Conseil a apporté quatre modifications importantes à son programme de bourses aux artistes et écrivains 2009-2010 afin d'adapter celui-ci aux nouveaux contextes et défis de la création artistique et littéraire.

De nouvelles catégories pour les bourses

Ce programme comprendra dorénavant pour l'ensemble des disciplines, à l'exception de la littérature, de nouvelles catégories de bourses qui remplacent les bourses de types A et B, soit celles de la *Relève* (un maximum de cinq années de pratique artistique) et de *Développement* (plus de deux ans de pratique artistique). En littérature et conte, les catégories offertes sont les bourses de *Relève*, *Mi-carrière* et *Développement*, selon le nombre de textes publiés ou de spectacles solos.

Une cible globale de 25 % des bourses pour les artistes en région

Une cible globale de 25 % du budget global de ce programme est fixée pour le soutien de projets provenant des artistes des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Cette cible s'applique à l'ensemble des catégories de bourses et des disciplines artistiques.

Augmentation des montants maximums par volet en fonction des disciplines et augmentation du montant maximum sur quatre années

Le Conseil augmente les montants cumulatifs maximums admissibles par volet en fonction des disciplines pour la catégorie des bourses de *Développement*.

Nouveaux volets pour certaines disciplines

Pour les arts visuels, les métiers d'art et les arts médiatiques, le Conseil ajoute deux nouveaux volets au programme de bourses soit la promotion et la commande d'œuvres; ce dernier volet est aussi offert en architecture.

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels

Le programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels constitue un outil majeur de recherche et de développement de la pratique artistique et culturelle au Québec. La portée de ce programme se mesure certes aux valeurs de liberté et d'autonomie de la création qu'il défend, mais il est surtout un moyen essentiel et tangible d'amélioration des compétences des artistes à toutes les étapes de leur carrière, sur l'ensemble du territoire du Québec. Il est le creuset de la recherche et de l'expérimentation, des fonctions indispensables au renouvellement et à la maturation de tout processus de création.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Le Conseil a octroyé, en 2007-2008, 11,4 M$ à 1 419 artistes et écrivains professionnels des diverses régions du Québec, pour leur permettre de disposer des ressources nécessaires à la création d'œuvres et à la réalisation de différentes activités en lien avec leur démarche artistique. Près de 60 % de toutes les demandes de bourses présentées au Conseil sont pour des projets de recherche et de création et plus de 78 % des sommes accordées visent à soutenir la réalisation de ces différents projets (8,9 M$). C'est, et de loin, le volet le plus important du programme de bourses.

Le nombre de demandes de bourses de recherche et création a connu une croissance phénoménale depuis la création du Conseil. En 1994-1995, ce sont 1 902 demandes qui étaient évaluées par le Conseil tandis qu'en 2007-2008, ce nombre s'élevait à 3 056 demandes, une croissance de l'ordre de 61 % au cours de cette période. L'évolution de la population artistique entraîne par ailleurs des modifications dans les caractéristiques des artistes qui formulent une demande de bourse au Conseil. Ils sont plus nombreux à compter 10 ans et plus de pratique artistique (correspondant aux bourses de Type A) : leur nombre a augmenté de 149 % comparativement à 1994-1995, passant de 486 à 1 211 (+725). Cette croissance n'a été que de 30 % pour les artistes dont le nombre d'années de pratique artistique se situe entre 2 et 10 ans (bourses de Type B) : le nombre de demandes de ce groupe est passé de 1 416 à 1 845 au cours de ces années (+429).

Le graphique qui suit démontre l'évolution du nombre de demandes de bourses de recherche et création, en pourcentage, depuis la création du Conseil. Il permet d'observer ce transfert important des demandeurs de Type B (2 à 10 ans de pratique artistique) vers la catégorie de Type A, soit 10 ans et plus de pratique artistique. Sans nécessairement conclure que la population artistique vieillit en âge, on peut affirmer néanmoins qu'elle est plus expérimentée et qu'une strate de plus en plus importante d'artistes demandeurs se dirige vers les 10 ans et plus de pratique artistique. La création du programme de bourses dédié à la relève est certes venue modifier la trajectoire des bourses de Type B en 2007-2008, ce qui ne change en rien le constat concernant la progression, en nombre absolu, des bourses de Type A.

Évolution du nombre de demandes en recherche et création selon le type de bourses (en pourcentage)

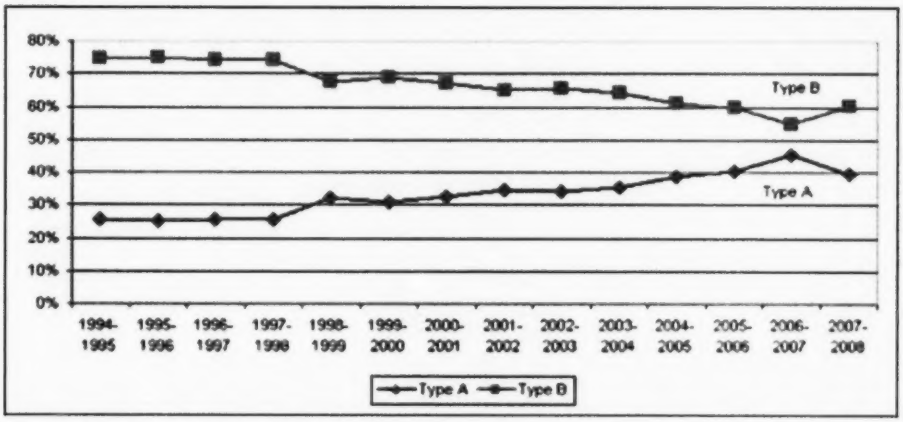

Note : le Type B inclut les boursiers du Programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

A votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

2. La révision du Programme de bourses

Le Conseil, en vertu de son mandat et de sa quête de l'excellence, se doit de soutenir en priorité les artistes et les écrivains les plus porteurs au plan de la qualité artistique dans toutes les régions du Québec. Cette reconnaissance du mérite, par des jurys, compte parmi les valeurs fondamentales qui guident le Conseil et qui reçoivent l'appui du milieu artistique. Elle requiert toutefois un programme souple, évolutif et adapté aux différentes réalités de la pratique artistique, tenant compte des initiatives du milieu, de la présence de différentes générations d'artistes, des réalités territoriales et culturelles particulières.

L'évolution accélérée des pratiques artistiques et littéraires transforme singulièrement les modes de création et d'expression artistique. Ils sont maintenant marqués par une augmentation de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité, par des approches hybrides et expérimentales. De plus, les possibilités offertes par les technologies numériques tendent à modifier en profondeur l'ensemble des processus de création, depuis l'acte créatif et la production des œuvres, jusqu'à leur mise en marché, entraînant de surcroît l'émergence de « *l'artiste-entrepreneur* ».

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration du Conseil s'est prononcé en faveur de la mise en œuvre d'une consultation exhaustive des milieux concernés au cours de l'année 2006, pour une révision du programme de bourses aux artistes et aux écrivains. Un comité interne formé de professionnels de chacune des disciplines a proposé un cadre méthodologique et des pistes de réflexion. Des échanges avec les représentants de dix-huit associations professionnelles et regroupements nationaux, ainsi que six assemblées publiques dans les régions avec les milieux concernés, ont permis de recueillir les réflexions et commentaires de près de 400 personnes sur trois grandes questions :

- Le programme de bourses actuel répond-il adéquatement aux besoins des artistes et des écrivains?
- Offre-t-il un véritable soutien au développement des disciplines et au développement de la carrière?
- S'avère-t-il adapté aux différents contextes de la pratique artistique sur tout le territoire?

Ces différents groupes ont ainsi discuté de l'admissibilité au programme, des types de bourses, des types de projets admissibles, des critères d'évaluation et des barèmes du soutien financier. Les trois commissions consultatives du Conseil (Arts de la scène et diffusion; Arts visuels et arts médiatiques; Littérature) et les comités Jeunesse et Régions ont également été appelés à se prononcer sur la révision du programme. Plusieurs recommandations ont fait l'objet d'un consensus lors des consultations et ont été acceptées par le conseil d'administration. Elles concernent plus précisément les aspects suivants :

1. Préserver le programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels;
2. Adapter le programme en fonction des spécificités disciplinaires et moduler les normes et les barèmes de l'aide financière selon les domaines;
3. Adapter les types de bourses (A et B) aux besoins de chacune des disciplines artistiques et consacrer l'enveloppe actuellement protégée (1 M$ pour les bourses B-régions) à l'atteinte de taux de réponse équitables dans toutes les régions du Québec;
4. Mettre sur pied un programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève;
5. Maintenir le principe de l'évaluation par les pairs.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

3. Les modifications au Programme de bourses pour 2009-2010

L'information colligée, les analyses réalisées ainsi que les observations et recommandations recueillies lors des consultations ont confirmé l'importance pour le Conseil d'apporter des modifications à son programme de bourses. Elles tiennent compte des nouveaux modes de création et des défis engendrés par les nouvelles technologies, afin de disposer d'un programme dynamique et efficace, fidèle à son mandat et adapté à notre temps.

Les modifications se feront sur plusieurs années, notamment celles ayant un impact budgétaire. Au cours de la prochaine année, dès 2009-2010, les modifications présentées dans les textes suivants seront mises en œuvre.

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Les types de bourses, Type A (10 ans et plus de pratique artistique) et Type B (2 à 10 ans de pratique), sont remplacés par de nouvelles catégories. La nécessité pour un jeune artiste ou écrivain d'obtenir une reconnaissance du public et de ses pairs confirme l'importance d'une catégorie de bourses dédiée à la **relève**. Cette nouvelle catégorie remplace le *Programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève* qui a été lancé en 2007, en complément au programme de bourses régulier.

De même l'évolution de la population artistique, soit l'augmentation du nombre d'artistes comptant plusieurs années de pratique, milite pour une seule catégorie qui vise à soutenir le **développement**. Les observations maintes fois répétées par les membres des jurys sur la qualité de la formation académique et la diversité des projets présentés par les artistes en début de carrière, mettent en évidence leur possibilité de se mesurer à des artistes plus aguerris. L'âge d'un artiste ou le nombre d'années d'expérience n'est pas un gage de qualité ou d'intérêt d'un projet.

Les bourses de **carrière**, destinées aux créateurs ayant un minimum de 20 années de pratique et dont l'apport à leur discipline a permis le renouvellement du langage artistique, sont maintenues. Ces bourses soulignent leur contribution importante à la vitalité de la culture québécoise et leur permettent de réaliser des projets artistiques qui leur tiennent à cœur depuis longtemps.

Les nouvelles catégories du programme de bourses sont les suivantes :

1.1- Pour toutes les disciplines sauf la littérature et le conte

- **Relève** : maximum de cinq années de pratique artistique à la date d'inscription;
- **Développement** : plus de 2 ans de pratique artistique au Québec ou à l'étranger.

1.2- Littérature et conte

- **Relève** : maximum de cinq années de pratique artistique à la date d'inscription, publication d'au moins un livre ou diffusion d'au moins trois textes (littérature), un spectacle solo ou deux participations dans le cadre d'événements reconnus par les pairs (conte);
- **Mi-carrière**: publication de deux livres ou cinq textes (littérature) ou trois spectacles solo dans un contexte reconnu par les pairs (conte);
- **Développement** : publication de huit livres (littérature) ou 10 spectacles solo dans un contexte reconnu par les pairs (conte).

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Critères d'admissibilité pour les différentes catégories selon les disciplines

Disciplines	Bourses relève *	Bourses de développement
Toutes les disciplines sauf littérature et conte	Maximum de cinq années de pratique artistique à la date d'inscription	Plus de deux ans de pratique artistique au Québec ou à l'étranger

Disciplines	Bourses relève *	Bourses de mi-carrière et Bourses de développement
Littérature et conte	Maximum de cinq années de pratique artistique à la date d'inscription, + littérature : publication d'au moins un livre ou diffusion d'au moins trois textes, + conte : un spectacle solo ou deux participations dans le cadre d'événements reconnus par les pairs.	Pas de nombre d'années minimum, mais un nombre minimum de publications ou de spectacles : *Bourses de mi-carrière :* littérature : deux livres publiés ou cinq textes diffusés conte : trois spectacles solos dans un contexte reconnu par les pairs *Bourses de développement :* littérature : huit livres publiés conte : 10 spectacles solos dans un contexte reconnu par les pairs

* Un artiste ne peut recevoir plus de deux bourses dans la catégorie Bourses de la relève. Par la suite, il doit obligatoirement faire une demande dans la catégorie bourse de développement.

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Une cible globale de 25 % du budget global du programme de bourses est fixée pour le soutien de projets provenant des artistes des régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale. Cette cible s'applique à l'ensemble des catégories de bourses et des disciplines artistiques.

C'est une cible importante pour le Conseil. Elle vise, en premier lieu, à préserver les acquis pour les artistes et les écrivains établis en région, en maintenant l'importance du soutien financier qui leur est actuellement accordé et qui avoisine 25 % de l'aide globale annuelle accordée au cours des dernières années. Elle vise également à maintenir et à favoriser la présence d'une vie artistique dynamique sur l'ensemble du territoire québécois, en permettant à ces artistes de créer et de vivre dans leur communauté.

Elle remplace l'enveloppe protégée d'un million de dollars allouée pour les « bourses B-régions ». En 2007-2008, plus de 3 M$ ont été accordés à 404 artistes et écrivains en région pour la réalisation de différents projets.

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Le montant maximum qu'un artiste ou un écrivain peut recevoir sur une période de quatre ans est modifié. Le principe d'équité a prévalu dans la révision des montants cumulatifs maximums admissibles, considérant que les coûts de réalisation des différents projets sont sensiblement les mêmes, indépendamment du nombre d'années de pratique artistique accumulée, au sein d'une même discipline.

3.1. Les nouveaux montants maximums pour les Bourses de développement

Le nouveau montant maximum pour le volet Recherche et création en arts de la scène, en arts visuels, en métiers d'art et en architecture, est dorénavant de 25 000 $. Pour les arts médiatiques, ce montant est maintenant de 50 000 $.

Montants maximums des Bourses de développement par volet

Bourses de développement		Recherche et création (toutes) $	Diffusion d'œuvres $	Accueil d'artistes en résidence $	Spectacles littéraires et spectacles de conte $	Perfectionnement $	Promotion (nouveau volet) $	Déplacement (par année par individu) $
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	Actuel A	25 000	25 000			9 000		5 000
	Actuel B	20 000	20 000			9 000		5 000
	Nouveau	**25 000**	**25 000 (musique et théâtre)**			**9 000**		**5 000**
Littérature et conte	Actuel A	25 000			25 000	9 000		5 000
	Actuel B	20 000			20 000	9 000		5 000
	Nouveau							
	Développement	**25 000**			**25 000**	**9 000**		**5 000**
	Mi-carrière	**20 000**			**20 000**	**9 000**		**5 000**
Arts visuels métiers d'art et architecture	Actuel A	25 000		10 000		9 000		5 000
	Actuel B	20 000		10 000		9 000		5 000
	Nouveau	**25 000**	**15 000** Nouveau volet	Volet aboli		**9 000**	**20 000** (sauf architecture)	**5 000**
Arts médiatiques	Actuel A	50 000		10 000		9 000		5 000
	Actuel B	30 000		10 000		9 000		5 000
	Nouveau	**50 000**	**15 000** Nouveau volet	Volet aboli		**9 000**	**20 000**	**5 000**

Note 1 : le caractère gras indique les nouveaux montants.
Note 2 : le terme «Actuel» réfère à l'année 2008-2009.

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

3.2. Les nouveaux montants maximums sur quatre ans sont les suivants :

- Pour les arts du cirque, les arts multidisciplinaires, la chanson, la danse, la musique et le théâtre : un artiste peut recevoir jusqu'à 50 000 $ sur quatre ans, comparativement à 40 000 $ (bourses de Type B et relève) et 50 000 $ (bourses de Type A), soit une augmentation de 20 %.
- Pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture : un artiste peut recevoir un maximum de 100 000 $ sur 4 ans, comparativement à 40 000 $ (bourses de Type B et relève) et 50 000 $ (bourses de Type A).
- Pour les arts médiatiques : un artiste peut recevoir un maximum de 130 000 $ sur quatre ans, comparativement à 60 000 $ (bourses de Type B et relève) et 100 000 $ (bourses de Type A).

Augmentation du maximum cumulable pour quatre années

	2008-2009		2009-2010	
Arts du cirque, arts multidisciplinaires, chanson, danse, musique, théâtre	**Type**	**Maximum**	**Type**	**Maximum**
	A	50 000 $	**Toutes**	50 000 $
	B + relève	40 000 $		
Architecture, arts visuels, métiers d'art	A	50 000 $	**Toutes**	100 000 $
	B + relève	40 000 $		
Arts médiatiques	A	100 000 $	**Toutes**	130 000 $
	B + relève	60 000 $		
Littérature et conte	A	50 000 $	Développement	50 000 $
	B + relève	40 000 $	Mi-carrière	50 000 $

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Les artistes en arts visuels, en architecture, en métiers d'art et en arts médiatiques réclament depuis plusieurs années, entre autres lors du Forum sur les arts visuels au Québec et des États généraux des arts médiatiques, un soutien pour la réalisation d'une monographie et la possibilité de participer à un événement d'envergure pour présenter des œuvres ou réaliser une création in situ. Pour répondre à ces demandes, le Conseil ajoute deux nouveaux volets au programme de bourses pour ces disciplines. Ces volets concernent plus particulièrement :

- **la promotion** : pour soutenir la réalisation d'outils de travail en collaboration avec un critique d'art, un commissaire ou un organisme professionnel. Le montant maximum admissible atteint 20 000 $ (ce volet ne s'applique pas à l'architecture).
- **la commande d'œuvres** : pour permettre la participation d'un artiste à un événement d'envergure, de participer à une biennale internationale pour présenter un corpus d'œuvres ou réaliser une création *in situ*. Le montant maximum admissible s'élève à 15 000 $.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

En conclusion

Le Programme de bourses du Conseil permet à plusieurs artistes et écrivains d'obtenir un soutien financier pour appuyer la pratique de leur art et le développement de leur carrière professionnelle. Pour la majorité d'entre eux, cet appui contribue à la réalisation de projets de recherche et de création en lien avec leur démarche artistique. Pour d'autres, il favorise les déplacements, permet d'occuper un studio ou un atelier-résidence au Québec ou à l'étranger, de participer à des activités de perfectionnement, d'obtenir un prix ou une bourse reconnaissant leur contribution à la vitalité culturelle du Québec.

Le soutien apporté par le Conseil aux artistes et aux écrivains professionnels garantit cette vitalité et cette diversité du secteur des arts et des lettres et est, en quelque sorte, le vivier de la création artistique. À cet égard, le Programme de bourses doit répondre adéquatement aux besoins des artistes et des écrivains, s'adapter aux changements en traçant l'avenir. Les modifications qui y ont été apportées s'inscrivent dans cette perspective et visent à faire en sorte que la création artistique se développe sur des assises solides lui assurant une pérennité. D'autres éléments feront l'objet d'un examen en 2009-2010 afin de poursuivre l'exercice de révision permettant de mieux adapter le soutien du Conseil dans l'ensemble des disciplines et des régions du Québec.

La contribution des milieux concernés a été significative dans la révision du programme. Les modifications se fondent sur les échanges et les nombreux consensus obtenus. Ils vont permettre au Conseil d'ajuster ses façons d'intervenir dans un environnement en pleine mutation.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Actualités des arts et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, Mme Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Johnny Oovaut, membre du comité administratif de l'Adminstration régionale Kativik, M. Charlie Arngak, président de l'Institut culturel Avataq, et M. Pierre Corbeil, ministre responsable du Secrétariat aux Affaires autochtones et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, lors de la conférence de presse tenue le 12 février dernier au Musée des beaux-arts de Montréal.
Photo : Robert Fréchette/Institut culturel Avataq

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, et le ministre responsable du Secrétariat aux Affaires autochtones et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du Québec, M. Pierre Corbeil, ont annoncé le 12 février dernier une première entente triennale dotée d'un budget de 260 000 $ visant l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des écrivains du Nunavik.

« Le gouvernement du Québec salue l'engagement de tous les partenaires qui ont permis la concrétisation de cette entente inédite, a déclaré madame Christine St-Pierre. Cette entente contribuera au renforcement de l'identité culturelle du territoire du Nord-du-Québec, en soutenant les échanges entre les artistes du Nord et du Sud et la production d'œuvres de qualité que tous les Québécois pourront apprécier. »

« Cette entente confirme la volonté du gouvernement du Québec de contribuer au développement global de la région du Nord-du-Québec et démontre qu'il croit au potentiel artistique et culturel du Nunavik, a ajouté monsieur Pierre Corbeil. Je suis fier de l'appui du gouvernement qui améliorera les conditions socioéconomiques des artistes inuits et permettra de rendre accessible leurs œuvres à toute leur communauté. »

Ce soutien est rendu possible grâce à un partenariat entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et l'Administration régionale Kativik (ARK), qui y contribueront respectivement pour 150 000 $ et 110 000 $. À titre d'interlocuteur privilégié dans le domaine des arts et des lettres au Nunavik, l'Institut culturel Avataq assurera la gestion de ce fonds.

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

« Ce partenariat financier est important pour les artistes et les écrivains du Nunavik, car il dynamisera le secteur artistique du Nunavik, permettra d'offrir un soutien accru à nos artistes et insufflera une vigueur nouvelle à l'expression culturelle inuite », a souligné monsieur Johnny Oovaut lors de la conférence de presse.

« L'Institut culturel Avataq est extrêmement fier de cette entente, qui est le fruit d'une collaboration productive et positive entre les signataires. Le fonds du Nunavik pour les arts et la littérature appuiera les artistes talentueux dans une région où les perspectives d'emploi sont limitées et, de ce fait, contribuera à l'essor de leur carrière et rapprochera les communautés et les artistes du Nunavik, en plus de fournir aux artistes une occasion en or d'élargir leurs horizons par l'entremise du volet de résidences de création du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres », a dit pour sa part monsieur Charlie Arngak.

Soutien aux artistes inuits

Dans le cadre de l'*Entente spécifique pour l'amélioration des conditions de pratique des artistes et des écrivains de la région du Nord-du-Québec, secteur Kativik*, échelonnée de 2008-2009 à 2010-2011, un montant de 180 000 $ est dédié au volet I du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres portant sur le soutien des artistes et des écrivains professionnels inuits pour la réalisation de projets artistiques, de programmes de travail et de projets de parrainage ou de mentorat auprès de la relève. Cet appui va ainsi permettre d'accroître les revenus des artistes du Nunavik et d'encourager le développement et la reconnaissance de leur carrière artistique.

Échange d'artistes entre le Nord et le Sud

Un montant de 50 000 $ est affecté au volet II, permettant à des artistes inuits de réaliser un séjour de recherche et de création d'une durée de deux mois à Montréal, et aux artistes des autres régions du Québec, de faire une résidence de recherche et de création de la même durée à Inukjuak. Enfin, une somme de 30 000 $ est réservée à AVATAQ afin de tenir des activités de promotion et de diffusion, d'encadrement et de rôle conseil auprès des artistes et des écrivains et d'assurer la gestion du Fonds du Nunavik pour les arts et les lettres.

Les artistes intéressés ont jusqu'au **16 mars 2009** pour soumettre leur demande pour l'un des deux volets. La description du programme et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web du Conseil.

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Conférence régionale des élus de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) ont renouvelé une entente portant sur le développement des arts et des lettres pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, dotée d'un budget de 330 000 $.

Cet investissement, réparti sur une période de trois ans, soit de 2009 à 2011, dispose de crédits versés en parts égales par le CALQ et la CRÉGÎM. Une somme annuelle de 100 000 $ sera consacrée à la mise en œuvre du *Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine* destiné aux artistes, aux écrivains, et aux organismes artistiques professionnels de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Un montant additionnel de 30 000 $ permettra au Conseil de la culture de la Gaspésie et à Arrimage, Corporation de développement culturel des Îles-de-la-Madeleine, d'assurer la promotion et la diffusion des résultats de l'entente et d'offrir un rôle conseil aux artistes et aux écrivains de la relève.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec cultureis : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Les artistes, les écrivains et les organismes artistiques qui désirent s'inscrire au *Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine* ont jusqu'au **2 mars 2009** pour soumettre leur projet. Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus aux bureaux de la CRÉ de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, au Conseil régional de la culture de la Gaspésie, à Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, ainsi que sur le **site Web** du CALQ et de la CRÉGÎM.

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Conférence régionale des élus de la Mauricie et le Forum Jeunesse Mauricie ont dévoilé les noms des récipiendaires du *Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres* à la suite de l'inscription du 31 octobre 2008, lesquels se partageront un soutien financier de 120 000 $.

Ces bourses et subventions sont destinées à soutenir la réalisation de neuf projets d'artistes professionnels et de deux organismes artistiques de la région. L'ensemble des projets retenus pour une aide financière a été soumis à un comité de sélection regroupant des artistes ou des écrivains professionnels reconnus par leurs pairs et ayant une bonne connaissance des milieux artistiques de la région.

Dans le cadre du volet *Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels*, un projet en arts médiatiques, quatre en arts visuels et quatre en musique bénéficient d'un soutien total de 90 000 $ réparti comme suit :

Arts médiatiques	
Martin Saulnier	8 441 $
Arts visuels	
Jean Chamberland	6 940 $
Alain Fleurent	10 000 $
Fontaine Leriche	10 000 $
Marie-Ève Proteau	8 295 $
Musique	
Grégoire Brière, Annick Bernatchez, Éric Charland, François Adams	9 480 $
Michel Lemay, Daniel Lemay	14 400 $
Denis Massé, Jean Bournival	15 000 $
Jasmin Naud-Bellavance	7 444 $

Dans le cadre du volet *Soutien aux organismes favorisant l'émergence de la relève artistique professionnelle*, deux organismes se partagent une aide financière de 30 000 $ comme suit :

Arts visuels	
Le Sabord, revue culturelle	12 000 $
Théâtre	
Les Sages Fous	18 000 $

La prochaine date d'inscription est le **2 novembre 2009**.

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Soutien des pratiques émergentes à Montréal

Pour une seconde année, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Conférence régionale des élus de Montréal invite les organismes artistiques professionnels montréalais à soumettre des projets artistiques dans le cadre du programme *Soutien des pratiques émergentes*.

Ce programme vise à soutenir les projets innovateurs qui recourent aux approches artistiques suivantes: utilisation des nouvelles technologies; transgression des frontières disciplinaires avec un processus créatif atypique; intégration, dans une discipline peu reconnue, de nouveaux modèles de création/production/diffusion. Il s'adresse aux organismes professionnels à but non lucratif de l'île de Montréal incorporés depuis un an ou plus et qui œuvrent dans les domaines suivants : arts du cirque, arts médiatiques, arts multidisciplinaires, arts visuels, cinéma, danse, littérature et conte, métiers d'art, musique, théâtre, nouvelles pratiques artistiques, design et recherche architecturale.

Les organismes ont jusqu'au **1er mars 2009** pour soumettre un projet. La description du programme et les formulaires sont disponibles sur le site du Conseil des arts de Montréal : **www.artsmontreal.org**.

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

LES PRIX DU QUÉBEC

Les Prix du Québec récompensent chaque année six personnalités du domaine culturel pour leur carrière exceptionnelle. Les organismes, les groupes et les individus sont invités à proposer des candidatures d'ici le **9 avril 2009** dans les disciplines reconnues par les prix :

- **Athanase-David**, en littérature dans les genres suivants : le conte, la nouvelle, la poésie, le récit, le roman, la dramaturgie, la bande dessinée, l'essai, la critique littéraire, le journalisme et toutes les formes de littérature jeunesse;
- **Paul-Émile-Borduas**, en arts visuels, architecture, design et métiers d'art;
- Denise-Pelletier, en arts de la scène dans les disciplines suivantes : la chanson, la musique, l'art lyrique, le théâtre et la danse;
- **Albert-Tessier**, en cinéma dans les domaines suivants : la scénarisation, l'interprétation, la composition musicale, la réalisation, la production et les techniques cinématographiques;
- **Gérard-Morisset**, pour le patrimoine dans les domaines de la recherche, de la création, de la formation, de la gestion, de la conservation et de la diffusion dans les secteurs des biens culturels, des archives, de la muséologie, et de la culture populaire traditionnelle;
- **Georges-Émile-Lapalme**, pour la qualité et le rayonnement de la langue française dans tous les domaines de l'activité publique.

Les six Prix du Québec culturels sont assortis notamment d'une bourse de 30 000 $. La période de mise en candidature pour l'édition 2009 se termine le 9 avril.

Pour mieux connaître les conditions d'admissibilité et les exigences liées à la présentation d'un dossier de candidature, consultez le site officiel au **www.prixduquebec.gouv.qc.ca**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Architecture	
Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**
Arts du cirque	
Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril 2009**
Perfectionnement	**1er avril 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Arts médiatiques

Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres	**1er avril et 10 septembre 2009**
Promotion	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière à l'intention des scénaristes et des réalisateurs de cinéma	**15 octobre 2009**
Autres bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Arts multidisciplinaires

Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril 2009**
Perfectionnement	**1er avril 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Arts visuels	
Bourse de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres	**1er avril et 10 septembre 2009**
Promotion	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourse de carrière Jean-Paul Riopelle	**15 octobre 2010**

Chanson	
Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Danse

Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Littérature et conte

Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourse de mi-carrière et bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Spectacles littéraires	**1er avril 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Métiers d'art	
Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres	**1er avril et 10 septembre 2009**
Promotion	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**
Musique	
Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres et résidence	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Théâtre

Bourses de la relève	**10 septembre 2009**
Bourses de développement	
Recherche et création	**1er avril et 10 septembre 2009**
Commande d'œuvres et résidences	**1er avril et 10 septembre 2009**
Perfectionnement	**1er avril et 10 septembre 2009**
Studios et ateliers-résidences	**1er avril 2009 pour la majorité des studios**
Déplacement	**En tout temps**
Bourses de carrière	**15 octobre 2010**

Pour obtenir formulaire et description du programme : **http://www.calq.gouv.qc.ca/index.htm.**

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Arts du cirque

Organismes de production - Fonctionnement pour une année	**1er mars 2009**
Organismes de production - Projets	**1er mars 2009**
Organismes de services	**1er mars 2009**
Événements nationaux et internationaux	**1er mars 2009**
Diffuseurs spécialisés (sauf le volet *Soutien à des projets structurants*, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**1er mars 2009**

Arts médiatiques

Volet 1

Soutien au fonctionnement pour une année pour les organismes	**15 mars 2009**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Volet 2

Soutien à des projets pour les organismes et les commissaires indépendants	**15 mars et 15 septembre 2009**
▪ réalisation de manifestations à caractère événementiel et exceptionnel	
▪ circulation d'œuvres et prospection sur le territoire québécois et à l'étranger (sauf pour un projet de prospection, pour lequel l'inscription est en tout temps)	
▪ accueil de programmations provenant de l'étranger	
▪ publication d'ouvrages permettant de documenter la pratique disciplinaire	
▪ mise en place de moyens portant sur le partage et la complémentarité des ressources (organismes seulement)	

Arts multidisciplinaires

Organismes de production - Fonctionnement pour une année	**1er mars 2009**
Organismes de production - Projets	**1er mars 2009**
Organismes de services	**1er mars 2009**
Événements nationaux et internationaux	**1er mars 2009**
Diffuseurs spécialisés (sauf pour le volet *Soutien à des projets structurants*, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**1er mars 2009**

Arts visuels, métiers d'art, architecture

Volet 1

Soutien au fonctionnement pour une année pour les organismes	**15 mars 2009**

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Volet 2

Soutien à des projets pour les organismes et les commissaires indépendants ▪ pour le développement de la discipline (sauf pour un projet de prospection, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**15 mars et 15 septembre 2009**
▪ de publication	

Danse

Organismes de production - Fonctionnement pour une année	**1er mars 2009**
Organismes de production - Projets	**1er octobre 2009**
Organismes de services	**1er mars 2009**
Événements nationaux et internationaux	**1er mars 2009**
Diffuseurs spécialisés (sauf pour le volet *Soutien à des projets structurants*, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**1er mars 2009**

Littérature

Soutien au Fonctionnement pour une année pour les organismes	**1er mars 2009**
Soutien à des projets de promotion et sensibilisation	**1er avril et 1er septembre 2009**
Soutien à des projets de partenariat pour la circulation	**1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre 2009**

Musique

Organismes de production - Fonctionnement pour une année	**1er mars 2009**
Organismes de production - Projets	**1er octobre 2009**
Organismes de services	**1er mars 2009**
Événements nationaux et internationaux	**1er mars 2009**
Diffuseurs spécialisés (sauf pour le volet *Soutien à des projets structurants*, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**1er mars 2009**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

Pleins feux sur...

Le Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels pour l'année 2009-2010

Un résumé des modifications

Présentation de la révision du Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels du Conseil des arts et des lettres du Québec

Changement 1 : Nouvelles catégories de bourses Relève et Développement

Changement 2 : Cible globale de 25 % et plus pour les bourses accordées en région

Changement 3 : Nouveaux montants maximums par volet et sur quatre ans

Changement 4 : Nouveaux volets pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et les arts médiatiques

Actualités des art et des lettres

Une première entente triennale de 260 000 $ en faveur des artistes du Nunavik

Une nouvelle entente de 330 000 $ pour le développement des arts et des lettres dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres : 120 000 $ accordés à des artistes et à des organismes artistiques

Soutien des pratiques émergentes à Montréal : appel de projets

Prix du Québec culturels : mise en candidature 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Théâtre

Organismes de production - Fonctionnement pour une année	**1er mars 2009**
Organismes de production - Projets	**1er octobre 2009**
Organismes de services	**1er mars 2009**
Événements nationaux et internationaux	**1er mars 2009**
Diffuseurs spécialisés (sauf pour le volet *Soutien à des projets structurants*, pour lequel l'inscription est en tout temps)	**1er mars 2009**
Commission internationale du théâtre francophone	**consulter le site de la CITF**

Accueil de spectacles étrangers au Québec

Ce programme s'adresse aux organismes œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, théâtre.	**15 mars, 15 juin et 15 septembre 2009**

Circulation de spectacles au Québec

Ce programme s'adresse aux organismes œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, théâtre.	**1er mars, 1er mai et 15 octobre 2009**

Diffusion hors Québec

Ce programme s'adresse aux organismes œuvrant dans les domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, danse, musique, théâtre.	
Soutien aux projets ponctuels de développement de marchés	**en tout temps**
Projets ponctuels de tournée hors Québec	**1er février, 15 mai et 15 octobre 2009**
Soutien au développement hors Québec des organismes	**1er mars 2009**

Édition et promotion de périodiques culturels

Ce programme s'adresse aux organismes de toutes des disciplines.	
Édition et promotion de périodiques culturels	**1er mars 2009**

Nouvelles du CALQ en BREF

Février 2009

À votre agenda

Prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux artistes et aux écrivains professionnels en 2009-2010

Rappel des prochaines dates limites d'inscription pour le soutien du CALQ aux organismes en 2009-2010

Associations professionnelles d'artistes et regroupements nationaux

Ce programme sadresse aux organismes de toutes les disciplines.

Associations professionnelles d'artistes et regroupements nationaux — **1er mars 2009**

Les mises à jour des dates d'inscription pour les programmes destinés aux organismes sont disponibles à l'adresse suivante:
http://www.calq.gouv.qc.ca/organismes/dates.htm

Les bureaux du Conseil des arts et des lettres du Québec

Québec, siège social
79, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone: 418 643-1707
Sans frais: 1 800 897-1707
Télécopieur: 418 643-4558

Montréal
500, place d'Armes, 15e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone: 514 864-3350
Sans frais: 1 800 608-3350
Télécopieur: 514 864-4161

Conseil des arts et des lettres Québec

Cette publication est une production de la Direction des relations publiques du Conseil des arts et des lettres du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
ISSN 1913-472X